

EINLADUNG

Sehr geehrte Mitglieder, Ehrenmitglieder, Partner und Freunde
der ANCES « Association Nationale des Communautés Éducatives et Sociales »
Lëtzebuenger Fachverband fir Sozial Aarbecht, Bildung an Erzéiung (LFSA)
Wir laden Sie herzlich ein zur diesjährigen ordentlichen

GENERALVERSAMMLUNG

AM MITTWOCH, DEM 20. MAI 2020, 18H – 20H

TEILNAHME PER **VIDEOKONFERENZ** → SIEHE TECHNISCHE HINWEISE AUF WWW.FACHVERBAND.LU

(VIA ZOOM : ID DE REUNION : 810 5974 4587 MOT DE PASSE : 410667)

ODER PER PHYSISCHE PRÄSENZ IM SITZUNGSSAAL DES CENTRE DE MÉDIATION

87, ROUTE DE THIONVILLE (2EME ETAGE – ENTREE COUR INTERIEURE)

L – 2611 LUXEMBOURG-BONNEVOIE (près du Lycée Technique de Bonnevoie)

Bus : 29 – 144 – 172 -192 – 194 – 195 – arrêt « HIPPODROME » ou « NEUFCHATEAU »

TAGESORDNUNG

STATUTARISCH-ADMINISTRATIVER TEIL

1. Begrüßung durch den Präsidenten / Grußwort der Ehrengäste
2. Erstellung der Präsenzliste (physische Präsenz, per online zugeschaltet sowie Prokura) und Tagesordnung
3. Bericht der vergangenen Generalversammlung am 20. Dezember 2018
4. Rückblick auf die Jahre 2018 und 2019
5. Kassenberichte der Jahre 2018 und 2019
6. Kassenprüfungsbericht
7. Genehmigung der Jahresberichte, Entlastung des Vorstandes
8. Jährliche Aktualisierung/Ratifizierung der Mitgliederliste
9. **Vorstandswahlen**¹ - *Neue aktive Vorstandsmitglieder sind herzlich willkommen: Die Mitglieder, die ihre Kandidatur für den Vorstand abgeben bzw. hinterlegen möchten, bitten wir uns diese zukommen zu lassen an folgende Emailadresse info@ances.lu oder sie anlässlich der Generalversammlung zu vorzutragen.*
10. Vorstellung der Budgetvorlage 2020-2021
11. Verschiedenes

FACHPOLITISCHER TEIL

12. Interreg-Projekt „[Eur&Qua](#)“ (2017-2020) – Kinderrechte und Kinderschutz [grenzüberschreitend](#)
13. Berichte vom [8. internationalen Kongress der AIFRIS](#) « Sociétés plurielles, Travail social et Vivre ensemble » in Beyrouth 2019 (2-5 juillet 2019) – Claude Haas, + [34th FICE International Congress](#) on Residential and Out-of-home Care “Better Future Opportunities for Children and Young People in Multicultural Societies” 29-31.10.2019, Tel Aviv, Israel – Dr. Ulla Peters
14. Bericht der Tagung der [DBSH-Ethikkommission](#) im Januar 2020 in Köln
15. Resolution zu aktuellen Fragen der Sozialen Arbeit in Luxemburg und zur programmatischen Ausrichtung des ANCES-Fachverbandes.
16. Offener Austausch

Wir freuen uns sehr über Ihre (Online-)Anwesenheit und bitten aus organisatorischen Gründen um kurze Anmeldung per Mail im Falle einer physischen Teilnahme. Mit freundlichen Grüßen, der Vorstand der ANCES

¹ <http://www.ances.lu/index.php/organisation/statuts/124-nouveaux-statuts-de-lances-asbl> **Art. 12** L'association est administrée par un conseil d'administration (CA) qui se compose de trois membres au moins, de 19 membres au maximum, ces membres étant élus chaque année par l'assemblée générale à la majorité simple, pour une durée de cinq ans et renouvelables par tiers chaque année. L'ordre de sortie est fixé par tirage au sort, sans que toutefois le président, le secrétaire général et le trésorier puissent faire partie de la même série. Les membres du conseil d'admission sont rééligibles. Les candidats nouveaux présenteront leur candidature lors de l'assemblée générale par écrit ou par oral au président de l'association. **Art. 18** Lors de la nomination, de l'élection et composition des organes et structures ainsi que concernant la répartition des fonctions et responsabilités, les associés tâcheront de veiller à un équilibre entre les genres et un équilibre entre les membres issus de la pratique professionnelle et celui du monde académique. Il est veillé à une rotation des mandats, charges et fonctions ; la durée des charges et fonctions étant de cinq ans, renouvelable une fois.

INVITATION

Chers/chères membres, membres d'honneur, partenaires et ami(e)s
De l'ANCES « Association Nationale des Communautés Éducatives et Sociales »
Lëtzebuenger Fachverband fir Sozial Aarbecht, Bildung an Erzéiung (LFSA)
Nous vous invitons à participer à notre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MERCREDI, LE 20 MAI 2020, 18H00 – 20H

PARTICIPATION **PAR VISIOCONFERENCE** → VOIR INFOS TECHNIQUES SUR WWW.FACHVERBAND.LU

(VIA ZOOM : ID DE REUNION : 810 5974 4587 MOT DE PASSE : 410667)

OU BIEN PAR PRESENCE PHYSIQUE A LA SALLE DE REUNION DU CENTRE DE MEDIATION

87, ROUTE DE THIONVILLE (2EME ETAGE – ENTREE COUR INTERIEURE)

L – 2611 LUXEMBOURG-BONNEVOIE (PRES DU LYCEE TECHNIQUE DE BONNEVOIE)

BUS : 29 – 144 – 172-192 – 194 – 195 – ARRET « HIPPODROME » OU « NEUFCHATEAU »

ORDRE DU JOUR

PARTIE STATUTAIRE ET ADMINISTRATIVE

1. Allocution de bienvenue par le président / Allocution des invités d'honneur
2. Liste des présences (en présentiel, par visioconférence et par procuration) et ordre du jour
3. Rapport de la dernière assemblée générale du 20 décembre 2018
4. Rapports d'activité des années 2018 et 2019
5. Rapport de la trésorerie années comptable 2018 et 2019
6. Rapport de la révision des comptes
7. Approbation des rapports présentés et comptes annuels, décharge du Conseil d'administration
8. Ratification de la liste des membres de l'association
9. **Élection et nomination des mandats au conseil d'administration** ² - Des membres nouveaux sont bienvenus au conseil d'administration : Prière de nous communiquer votre candidature par courriel à info@ances.lu ou bien lors de l'assemblée générale.
10. Présentation du budget 2020-2021
11. Divers

PARTIE THÉMATIQUE ET RÉSOLUTIONS

12. Projet Interreg „Eur&Qua“ (2017-2020) – Droits de l'enfant et protection de l'enfance [en Grande-Région](#)
13. Rapports du [8ème congrès international de l'AIFRIS](#) « Sociétés plurielles, Travail social et Vivre ensemble » in Beyrouth 2019 (2 - 5 juillet 2019) – Claude Haas , et [34th FICE International Congress](#) on Residential and Out-of-home Care “Better Future Opportunities for Children and Young People in Multicultural Societies” 29-31.10.2019, Tel Aviv, Israel – Dr. Ulla Peters
14. Rapport de la réunion semestrielle de la [commission d'éthique du DBSH](#), le janvier 2020 à Cologne
15. Résolution au sujet des défis actuels en intervention sociale et éducative au Luxembourg ainsi que l'orientation thématique et le développement de l'ANCES.
16. Discussion

Nous espérons pouvoir vous accueillir à l'occasion. Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de nous informer en cas de présence physique. Avec nos meilleures salutations.

Le conseil d'administration

² <http://www.ances.lu/index.php/organisation/statuts/124-nouveaux-statuts-de-lances-asbl> **Art. 12** L'association est administrée par un conseil d'administration (CA) qui se compose de trois membres au moins, de 19 membres au maximum, ces membres étant élus chaque année par l'assemblée générale à la majorité simple, pour une durée de cinq ans et renouvelables par tiers chaque année. L'ordre de sortie est fixé par tirage au sort, sans que toutefois le président, le secrétaire général et le trésorier puissent faire partie de la même série. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles. Les candidats nouveaux présenteront leur candidature lors de l'assemblée générale par écrit ou par oral au président de l'association. **Art. 18** Lors de la nomination, de l'élection et composition des organes et structures ainsi que concernant la répartition des fonctions et responsabilités, les associés tâcheront de veiller à un équilibre entre les genres et un équilibre entre les membres issus de la pratique professionnelle et celui du monde académique. Il est veillé à une rotation des mandats, charges et fonctions ; la durée des charges et fonctions étant de cinq ans, renouvelable une fois.

PROCURATION

Pour l'assemblée générale ordinaire ANCES a.s.b.l. des années 2019 et 2020
Ayant lieu le 20 mai 2020 à Luxembourg-Bonnevoie, resp. [par viséoconférence](#)

A retourner de préférence par e-mail à info@ances.lu
Ou bien par courrier à ANCES a.s.b.l. - B.P. 78 – L-7201 Walferdange
Ou bien la relayer à la personne mandatée

Je soussigné(e),

membre³ actif individuel

ou bien représentant du membre **institutionnel** _____

donne par la présente procuration à :

ou à défaut à _____

pour me/nous représenter et prendre toute décision en mon/notre nom lors de l'assemblée générale ordinaire de l'ANCES qui se tiendra le 20 mai 2020 au Centre de Médiation - 87, route de Thionville, L-2611 Luxembourg-Bonnevoie.

Fait à _____, le _____

Signature _____

³ Seuls, les membres actifs présents ont droit de vote à l'assemblée générale. → voir [article 7 des statuts](#) « Art. 7 : Toute personne physique ou morale ayant déclaré par communication écrite ou orale leur désir d'adhésion à l'ANCES sous réserve d'être agréées par le conseil d'administration de l'association, et d'être ratifiées par les membres lors de la réunion plénière suivante, sans que cette décision doive être justifiée.

L'association comprend: **des membres actifs**

individuels : (a) tout professionnel et praticien de l'intervention sociale et éducative respectivement étudiant ou en formation (pédagogues sociaux, intervenants sociaux, travailleurs sociaux, éducateurs, éducateurs gradués, pédagogue curatifs, instituteurs), (b) les enseignants et formateurs, formateurs d'adultes (c) les chercheurs (d) les usagers / bénéficiaires de services / clients / ayants-droits (e) les bénévoles (intéressés et particuliers) (f) les décideurs institutionnels (gestionnaires ou administrateurs d'institutions éducatives et sociales, d'institutions d'enseignement) et politiques (g) multiplicateurs (journalistes, ONG)

institutionnels: toute institution, association, organisation, société ou entreprise, tout établissement, organisme, service ou groupement œuvrant dans les domaines de l'intervention éducative et sociale et désireux d'adhérer à l'association et de participer à ses activités

Walferdange, le 14 mai 2020

Chers/chères membres, collaborateurs/-trices et ami(e)s de l'ANCES,

Le Conseil d'Administration de l'« Association Nationale des Communautés Educatives et Sociales» vous prie de bien vouloir régler **votre cotisation annuelle** afin de nous permettre à poursuivre nos activités, comme par exemple l'organisation de conférences, séminaires ou débats publics respectivement la réalisation de publications thématiques.

Veuillez nous faire parvenir votre adresse email par courriel : info@ances.lu pour pouvoir vous informer à l'avenir par ce biais sur nos activités et les activités de nos membres.



À la suite de notre assemblée générale du 22 mars 2010, les montants des cotisations sont comme suit :

Membre institutionnel	100 €
Membre individuel	25.- €
Membre individuel - étudiant-e	10.- €
Membres adhérents/associés	min. 25.- €
Membre d'honneur	min. 25.- €
Membres à titre honorifique	Ad libitum

Si vous souhaitez rester ou devenir membre pour l'année 2020, veuillez verser le montant respectif sur le compte chèque postal de l'ANCES a.s.b.l.

IBAN LU37 1111 0029 7767 0000 (code BIC: CCPLULL).

Dans l'espoir que la présente trouve bon accueil, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cordiales et reconnaissantes.

Le conseil d'administration

(Ainsi délibéré en réunion du C.A. du 14 mai 2020)

Walferdange, le 14 mai 2020

Fiche d'adhésion pour devenir membre

Dans le souhait de devenir membre de l'association de l'ANCES, organisation non-gouvernementale actif dans le domaine de l'intervention sociale et éducative, et sur base de [l'article 7 de l'association](#), je soussigné, respectivement notre organisation / organisme / institution / association :

(Prière de cocher et/ou biffer ce qui convient respectivement ne convient pas)

- Souhaite rester membre **actif individuel** de l'association → voir [article 7 des statuts](#)
 Souhaite devenir membre **actif institutionnel** de l'association
 Souhaite devenir membre **d'honneur** de l'association

Voici mes coordonnées personnelles respectivement celles de notre représentant-e / délégué-e / correspondant de l'institution :

M./Mme. : _____
 Adresse : _____
 CP/Local. : _____
 Tél. : _____
 Courriel(s) : _____



Date et signature et/ou tampon de l'institution/organisme/association : _____

Extrait des statuts de l'ANCES : [Membres. Art. 7](#) L'association comprend :

« Art. 7 : Toute **personne physique ou morale** ayant déclaré par communication écrite ou orale leur désir d'adhésion à l'ANCES sous réserve d'être agréées par le conseil d'administration de l'association, et d'être ratifiées par les membres lors de la réunion plénière suivante, sans que cette décision doive être justifiée. L'association comprend :

• **des membres actifs**

individuels : (a) tout professionnel et praticien de l'intervention sociale et éducative respectivement étudiant ou en formation (pédagogues sociaux, intervenants sociaux, travailleurs sociaux, éducateurs, éducateurs gradués, pédagogue curatifs, instituteurs), (b) les enseignants et formateurs, formateurs d'adultes (c) les chercheurs (d) les usagers / bénéficiaires de services / clients / ayants-droits (e) les bénévoles (intéressés et particuliers) (f) les décideurs institutionnels (gestionnaires ou administrateurs d'institutions éducatives et sociales, d'institutions d'enseignement) et politiques (g) multiplicateurs (journalistes, ONG)

institutionnels : toute institution, association, organisation, société ou entreprise, tout établissement, organisme, service ou groupement œuvrant dans les domaines de l'intervention éducative et sociale et désireux d'adhérer à l'association et de participer à ses activités

- **des membres d'honneur** : personnes physiques, institutions, entreprises, désireuses de soutenir les activités de l'association par des cotisations ou subventions ou par leur appui matériel et moral
- **des membres à titre honorifique** : nommés par le conseil d'administration de l'association
- **des membres collaborateurs** : personnes respectivement bénévoles participant ponctuellement à la réalisation de projets, exempts d'une cotisation annuelle et désignés par le conseil d'administration.

Suite à l'acceptation de la demande d'adhésion par le C.A., le nouveau membre est contacté et demandé à régler la cotisation respective.

Antwortschein - Coupon-Réponse

Zutreffendes bitte ankreuzen:

- Ich will **individuelles Mitglied** der ANCES-Vereinigung werden und überweise 25 € für den Jahresbeitrag.
Vorzugspreis für Studierende: 10 €.
- Unsere **Institution / Vereinigung / Dienststelle** möchte Mitglied der ANCES-Vereinigung werden und überweist 100 € für den Jahresbeitrag für Institutionen.
- Ich will **individuelles Ehrenmitglied / Fördermitglied** der ANCES-Vereinigung werden und überweise einen freiwilligen Betrag von ___ € (mind. 25 €).
- Ich möchte derzeit noch nicht Mitglied werden, aber wünsche weiterhin über die Aktivitäten der ANCES informiert zu werden und bitte um Zusendung weiterer Informationen an folgende Adresse/Email:

- Ich teile Ihnen folgende **Adressen-Änderung** mit:

Name, Vorname: _____
Berufl/Institution: _____
Adresse: _____
PLZ und Ort: _____
Telefonnummer: _____
Email: _____

ANCES-Bankverbindung : IBAN LU37 1111 0029 7767 0000 (BIC: CCPLLULL)

Zurücksenden an: ANCES a.s.b.l., B.P. 78, L-7201 Walferdange, info@ances.lu



2020 - 2017 ANCES Partner am interregionale Projet
«**Développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfance**»



Summerakademie fir Sozial Aarbecht, Bildung an Erzéiung (projet 2021)

2016 - 2014 ANCES lëtzebuurger Partner am europäesche Projet « Children's Rights Behind Bars», Viirleefer-Projet vun der internationaler Étude fir d'Veereente Natiounen iwwert de Fräiheitsentzuch bei Kanner a Jugendlech.



2011 ANCES Member vum franséischsproochegen internationale Fachverband vun der Sozialer Aarbecht: **Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale**



2011 Aus der ANCE gëtt d'ANCES: Association nationales des Communautés éducative et sociales» am Sënn vun engem allgemenge „**Lëtzebuurger Fachverband fir Sozial Aarbecht, Bildung an Erzéiung**“



2009 FICE-Europa-Expertentagung zu Lëtzebuerg „**Sozialpädagogische Arbeit mit Jugendlichen im Kontext von Geschlossener Unterbringung (GU) und Freiheitsentziehenden Maßnahmen (FEM)**“



2006 ANCES-Uni.lu-Symposium „**Multiprofessionell an interdisziplinär - zesammen 1 Schoul**“



2005 Aus dem digitaliséierten ANCE-Bulletin entsteht den „**arc : archiv fir sozial aarbecht, bildung an erzéiung**“.



2003 ANCE Matgrënner vun der Coalition Nationale des Droits de l'Enfant a.s.b.l. (CNDE) www.kannerrechter.lu

2000 FICE-Europa-Tagung zu Lëtzebuerg „Jugend-Hilfe – Jugend-Strafe. Zum Umgang mit Kinder- und Jugenddelinquenz im europäischen Vergleich“

1998 ANCE-FICE-Europa-Kongress zu Lëtzebuerg: La délinquance juvénile en Europe.

1992 Internationale FICE-Kongress zu Lëtzebuerg "Policymaking, Research and Staff Training"

1985 Internationalt Joer vun der Jugend: Internationale Kongress "Aktuelle Probleme Jugendlicher in der Heimerziehung in Europa" (org.: ANCE-ADCA-FICE-Inter)

1979 Internationalt Joer vum Kand. ANCE-Nationalkongress zu Situatioun vun de Kannerrechter zu Lëtzebuerg



1978 Grënnung vun der ANCE « **Association Nationale des Communautés Éducatives a.s.b.l.** » de 9. Juni 1978

1952 Fondation du « Cercle d'Études de l'Enfance Inadaptée » à Esch → précurseur de l'ANCE.

1950 **Camp International d'Enfants au Château de Sanem.** Sur proposition d'Edouard Barbel (1905-1994), secrétaire de la commission scolaire d'Esch-sur-Alzette et trésorier de la FICE (1951-1967) et Ferd Oth (1921-1977), fondateur "Kannerschlass" (1950-1967)



1948 Grënnungskongress vun der FICE - « **Fédération Internationale des Communautés Éducatives** » am Pestalozzi-Kinderdorf Trogen an der Schwäiz : « **The education of war-handicapped children** »



Lëtzebuurger fachverband fir
sozial aarbecht,
bildung an erzéiung a.s.b.l.

Sozial Denken Sozial Handelen



Die 1978 gegründete ANCES ist heute...

- ... ein unabhängiges Fachforum und eine offene Diskussionsplattform für Praxis und Theorie der Sozialen Arbeit in Luxemburg auf einer möglichst breiten Basis
- ... eine Schnittstelle für Praxis und Theorie in den verschiedenen Arbeitsfeldern der Sozialen Arbeit – Sozialarbeit / Sozialpädagogik, social work, intervention sociale.
- ... eine im internationalen Verbund tätige Organisation

Der Fachverband setzt sich kritisch auseinander mit den Ergebnissen der wissenschaftlichen Forschung und den Erfahrungen der Praxis, sucht und unterstützt zeitgemäße Lösungen.

Als offenes Fachforum setzen wir uns ein für eine qualitativ hochwertige Soziale Arbeit im Interesse der Klienten und der Gesellschaft.

